



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

**DECISION N° 004 - 17 /2017 PORTANT IDENTIFICATION DES USINES
DE CONDITIONNEMENT AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2017/2018**

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu l'ordonnance 2011-481 du 28 Décembre 2011 fixant les règles relatives à la commercialisation du Café et du Cacao et à la Régulation de la Filière Café-Cacao ;

Vu le décret n°2012-06 du 16 janvier 2012 portant dénomination de l'Organe de Gestion, de Développement, de Régulation de la Filière Café-Cacao et de stabilisation des prix du café et du cacao ;

Vu le décret n° 2012-1010 du 17 octobre en son article 5 quatrième tiret précisant le cadre réglementaire de la commercialisation et du conditionnement du café et de cacao et en tant que régulateur responsable de la qualité

Vu la décision n°064-2017 du 23 juin 2017 portant création du Comité Technique des Agréments ;

Vu le décret n° 2017-520 du 02 août 2017 portant nomination du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao ;

DECIDE :

Article 1 : Les opérateurs ci-après sont identifiés en qualité d'usine de conditionnement, au titre de la campagne 2017-2018.

1/ AWAHUS

2/ ATMC

3/ CAP

4/ CENTRAL INDUSTRIE

5/ CIPEXI

6/ EBURNEA

7/ ECOOKIM

8/ 2CICS

9/ IVCAO

.../...

- 10/ NOSAC
- 11/ MATRANCI
- 12/ SICOSAP
- 13/ SUV
- 14/ SIMAT
- 15/ SCAEDA
- 16/ SGP-2M
- 17/ SUTEC
- 18/ PLOT ENTERPRISE/ICC
- 19/ PROMONT
- 20/ UPACI
- 21/ SICOCOA

Article 2 : Les opérateurs ci-dessus identifiés opéreront dans le strict respect de la réglementation en vigueur et sous le contrôle et le suivi du Conseil du Café-Cacao.

Article 3 : Le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, ainsi que les directeurs concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, et sera publiée partout où besoin sera. *fy*

Fait à Abidjan, le *17*

Yves Brahima KONE
Yves Brahima KONE
Le Directeur
Général



Ampliations :

- Cabinet du Premier Ministre
- Secrétariat Général du Gouvernement
- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre Nationale d'Agriculture
- GEPEX
- UNOCC
- UCOPEXCI
- Exportateurs Non Affiliés
- A.P.B.E.F.CI
- A.S.A.C.I